



Communiqué de presse Pont-et-Massène, le 13 mars 2018



Pose de la passerelle-escalier : la touche finale a été apportée au barrage de Pont-et-Massène

Mardi 13 mars à 15h, la passerelle en escaliers destinée à rejoindre le sentier pédestre situé sur la rive droite du barrage de Pont-et-Massène a été posée par un Super Puma. Les difficultés d'accès à cette partie de l'ouvrage ont nécessité l'utilisation d'un hélicoptère pour l'apport et la pose de cet ouvrage métallique. Grâce à cette passerelle, il sera désormais possible pour les randonneurs, de faire le tour du lac de Pont à partir du barrage. Cette opération d'héliportage, événement important pour le site, clôture l'ensemble des travaux de réhabilitation du barrage débutés en 2015. VNF profite également de ces travaux pour sécuriser le cheminement en haut de la falaise afin de garder le fabuleux point de vue depuis la rive droite sur le barrage, dégagé de toute végétation. Le coût de cette opération s'élève à environ 120 000 € et est co-financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Inauguration du barrage modernisé le 22 novembre 2016

Inauguré le 22 novembre 2016, le barrage-réservoir centenaire de Pont-et-Massène a été l'objet de gros travaux de modernisation en 2015 et 2016, suite à l'identification d'un risque sur la sécurité de l'ouvrage en cas de crue de l'Armançon, rivière sur laquelle le barrage est construit. L'objectif principal de ces travaux a été de renforcer la sécurité de l'ouvrage pour garantir celle des personnels de VNF qui l'exploitent, et celle des populations en aval de l'ouvrage. Cet ouvrage, inscrit sur la liste des sites remarquables, forme avec le lac de Pont une destination touristique fortement valorisée et dynamisée depuis des décennies (randonnées, pêches, baignades, activités nautiques en période estivale).

VNF a décidé de rétablir la continuité piétonne de ce tour du lac

Les travaux de réhabilitation du barrage qui se sont déroulés sur l'année 2015 et une partie de l'année 2016 ont provoqué l'effondrement d'un morceau de falaise en rive droite de l'ouvrage. Les travaux ne sont pas responsables de cet effondrement mais ont certainement participé à accélérer le phénomène d'érosion de la falaise. Cette falaise accueillait la fin du chemin du tour du lac (12km) permettant aux randonneurs de boucler leur balade par un passage sur la crête du barrage, en enjambant l'évacuateur de crues via la passerelle puis en suivant le couronnement du barrage afin de rattraper le départ du cheminement en rive gauche.

L'effondrement de la falaise, et donc d'un morceau du chemin de randonnée, rendait depuis 2016 impossible le cheminement du tour du lac, sauf en le rallongeant encore et par un cheminement peu sécurisé en tête de falaise. Pour remédier à cela, VNF a décidé de rétablir la continuité piétonne de ce tour du lac en installant une passerelle sur la falaise. Contrairement à l'ancien tracé, la passerelle choisie a la forme d'un escalier. Ce choix a été effectué pour des raisons techniques et des raisons de sécurité du fait de la mauvaise qualité de la falaise (risque d'effondrement à long terme). La passerelle est donc une structure appuyée uniquement sur deux points : le haut de la falaise (avec création d'un massif d'ancrage sain) et la pile du barrage en rive droite. Cela afin de permettre la pérennité de cet ouvrage dans le temps.

Quelques données techniques sur cette passerelle :

- longueur : 30 m environ
- largeur : 1.20 m
- poids : 3.5 tonnes environ
- nombre de marches : 2 x 15 marches



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeurs :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau, en luttant contre les inondations et le stress hydraulique, et en favorisant le développement de l'hydroélectricité et en préservant la biodiversité.

www.vnf.fr  VNF - Voies navigables de France  VNF_officiel

Contacts presse

Voies navigables de France
Centre Bourgogne
Responsable de la Communication
Meriem Draman
T. 03 45 34 12 05
Port. 06 64 28 06 84
meriem.draman@vnf.fr